

S.A.R.L. KOENIG

B.P. 2613 – 98846 Nouméa – Ridet 860 437.001

Tél. : (687) 27.76.06 - Fax. : (687) 27.68.27

Nouméa, le 30 Juin 2010.

PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVEE LE N° 30304 06 JUL. 2010
AFFECTÉ	D SPPR SE SM SMT SVM PPRB PZF
COPIE	
OBSERVATIONS	EC

A l'attention de
Direction de l'Environnement

Affaire : Résidence OPUS VERDE.

Construction de deux bâtiments à usage d'habitation de 37 appartements et 4 boutiques, sur les lots 2, 3 et 35, lotissement OHLEN, au 7ème km, commune de Nouméa, au 275 rue Jacques IEKAWÉ et 182 avenue KOENIG.

Objet : Assainissement.

Monsieur,

Nous accusons réception de votre compte-rendu concernant l'assainissement de la résidence OPUS VERDE en date du 23 juin 2010.

Comme stipulé dans votre courrier, les permis de construire de la résidence OPUS VERDE ont bien été traités de façon séparative, un permis pour le bâtiment A et un permis pour le bâtiment B. Ces derniers ne sont pas sur le même site mais bien sur deux lots séparés. Le bâtiment A est au 273 rue Jacques Iekawe et le bâtiment B est situé au lot 182 rue Koenig.

Nous vous confirmons que les travaux de modification du percolateur en station miniflo, au bâtiment A, sont pratiquement terminés. Le local pour la pose du compresseur est en cours, ce qui permettra de mettre en service la station.

Cependant, concernant le bâtiment B, nous laissons le dispositif de traitement actuel (fosse et percolateur) en service, le nombre d'équivalents usagers n'excédant pas les 50. Le système de traitement est en conformité avec les normes limites imposées par vos services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Un gérant